

PLAN LOCAL D'URBANISME

3. REGLEMENT

3.2 Document graphique  
Centre de la commune au 1/2.000 ème

<p><b>Plan actualisé :</b> 1e</p> <p><b>Plan n° :</b> 3.2.3</p> <p><b>Revisions, modifications et mises à jour :</b></p> <p>Revisions effectuées le 07/08/09</p> <p>Modifications approuvées le 07/08/09</p> <p>Approuvé par délibération du Conseil Municipal le 19/05/10, 2009</p> <p>Modifications approuvées le 27/02/12</p> <p>Approuvé par délibération du Conseil Municipal le 28/05/2009</p>	<p><b>INTITUTIVE Aménagement et Développement</b></p> <p>10 rue de la République - 21000 BLIGNY SUR OUCHE</p> <p>Tel : 03 80 20 00 00</p> <p>www.intitutiv.com</p>
--	--

LEGENDE :

--- Limite de zones  
- - - - - Limite de secteurs

ZONES URBAINES

- UA Zone d'habitat dense à caractère ancien
- Uae Secteur de la zone UA concerné par des périmètres de protection de caractère d'eau potable
- UB Extension récente habitat pavillonnaire et immeubles collectifs
- UB1 Secteur de la zone UB
- UC Zone d'habitat correspondant au hameau d'oucharotte
- UE Zone d'activité économique
- UL Zone à vocation de sports de loisirs

ZONES AGRICOLES

- AU Zone à urbaniser sous forme d'une opération d'aménagement d'ensemble et nécessitant une modification ou une révision du PLU
- 1AU Zone à urbaniser soit sous forme d'une opération d'aménagement d'ensemble soit au fur et à mesure de la réalisation des équipements d'aménagement et de développement durable

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

- N Zone naturelle de protection de la nature
- Ni Secteur de la zone naturelle à caractère agricole

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Nature de l'opération	Bénéficiaire	Superficie
1	Cotation d'une voie de desserte de la zone 1AU	Commune	64 m²
2	Emplacement voirie	Commune	726 m²
3	Mise au norme de la RD 33 Emplois : 18 m	Département	2 543 m²
4	Mise au norme de la RD 33 Emplois : 20 m	Département	8 304 m²
5	Mise au norme de la RD 970 Emplois : 20 m	Département	1 650 m²

